

# *DÉCISION DU MAIRE*

*N° 2025 – 107*  
*TARIFS 2025/2026*

Le Maire de la commune de Marcoussis,

**VU** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2020-045 en date du 24 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs énumérés à l'article susvisé ;

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2005-094 en date du 29 juin 2005 portant sur la mise en place du taux de participation ;

**VU** l'arrêté n°2025-149 portant délégation temporaire de pouvoir à Monsieur Jérôme CAUËT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDERANT** que les tarifs sont révisés chaque année depuis 2006 ;

**CONSIDERANT** que selon la nature et le coût de revient de chaque prestation, un taux de participation a été déterminé ;

**CONSIDERANT** que cette participation est toutefois inférieure au coût réel du service. De plus, la municipalité a souhaité instaurer des tarifs « plancher » et « plafond » pour chaque prestation qui déterminent un tarif minimum et maximum à appliquer selon le revenu des familles ;

**CONSIDERANT** qu'il est proposé de réévaluer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, sans répercuter l'augmentation réelle du coût des services ;

**CONSIDERANT** la nécessité de regrouper les tarifs de la commune au sein d'une même décision afin d'assurer une plus grande lisibilité ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de préciser la base de calcul du revenu des familles pris en compte pour le calcul des prestations ;

**CONSIDERANT** que les enfants placés par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance bénéficient d'un tarif plancher pour toutes les activités de la commune ;

**CONSIDERANT** la proposition de taux de participation et tarifs suivante :

N° 2025 – 107

# DÉCIDE

## ARTICLE 1

Les tarifs (en euros) qui sont énumérés ci-dessous seront applicables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### ENFANCE – JEUNESSE

	RESTAURANT SCOLAIRE (1)	RESTAURANT SCOLAIRE P.A.I	ACCUEIL DU MIDI EN CAS DE FERMETURE DE LA RESTAURATION
Composition familiale	Tarif par repas	Tarif par repas	Tarif par accueil
famille 1 enfant	0,136%	0,091%	0,057%
famille 2 enfants	0,118%	0,078%	0,049%
famille 3 enfants	0,101%	0,067%	0,043%
famille 4 enfants	0,088%	0,059%	0,040%
famille 5 enfants et plus	0,076%	0,051%	0,037%
Revenus ≤ RSA	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Revenus [> RSA ≤ SMIC]	1,00 €	0,88 €	0,55 €
Pafond (85% tarif extérieurs)	7,16 €	4,77 €	2,57 €
Extérieurs	8,42 €	5,62 €	3,02 €

	PERISCOLAIRE DU MATIN ELEMENTAIRE (1) (2) (3)	PERISCOLAIRE DU SOIR ELEMENTAIRE (SANS GOUTER) (1) (2) (3)	ETUDES DIRIGÉES (1) (2)
Composition familiale	Tarif par garderie	Tarif par garderie	Tarif journalier
famille 1 enfant	0,057%	0,071%	0,083%
famille 2 enfants	0,049%	0,062%	0,074%
famille 3 enfants	0,043%	0,057%	0,067%
famille 4 enfants	0,040%	0,052%	0,060%
famille 5 enfants et plus	0,037%	0,048%	0,054%
Plancher	0,55 €	0,69 €	0,81 €
Plafond (85% tarif extérieurs)	2,57 €	3,57 €	3,72 €
Extérieurs	3,02 €	4,20 €	4,38 €

N° 2025 – 107



	PERISCOLAIRE DU MATIN MATERNELLE (1) (2) (3)	PERISCOLAIRE DU SOIR MATERNELLE (SANS GOUTER) (1) (2) (3)	GOUTER DE LA GARDERIE DU SOIR MATERNELLE
Composition familiale	Tarif par garderie	Tarif par garderie	Tarif par goûter
famille 1 enfant	0,070%	0,087%	0,017%
famille 2 enfants	0,060%	0,076%	0,015%
famille 3 enfants	0,053%	0,070%	0,014%
famille 4 enfants	0,049%	0,064%	0,012%
famille 5 enfants et plus	0,045%	0,059%	0,010%
<b>Plancher</b>	0,68 €	0,85 €	0,17 €
<b>Plafond (85% tarif extérieurs)</b>	3,16 €	4,39 €	1,13 €
<b>Extérieurs</b>	3,95 €	5,49 €	1,33 €

	CENTRE DE LOISIRS JOURNEE ENTIERE (1) (3) (4)	ATELIERS DECOUVERTES DU MERCREDI MATIN Inscription annuelle (1) (3) (4)	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI APRES MIDI HORS VACANCES DE LA MOYENNE SECTION AU CM2 (1) (3) (4)
Composition familiale	Tarif journalier	Tarif journalier	Tarif journalier
famille 1 enfant	0,355%	0,178%	0,178%
famille 2 enfants	0,300%	0,150%	0,150%
famille 3 enfants	0,267%	0,133%	0,133%
famille 4 enfants	0,233%	0,117%	0,117%
famille 5 enfants et plus	0,211%	0,106%	0,106%
<b>plancher</b>	3,45 €	1,72 €	1,72 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	28,56 €	14,28 €	14,28 €
<b>extérieurs</b>	33,61 €	16,80 €	16,80 €

	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI MATIN HORS VACANCES PETITE SECTION (1) (3) (4)
	Tarif journalier
famille 1 enfant	0,178%
famille 2 enfants	0,150%
famille 3 enfants	0,133%
famille 4 enfants	0,117%
famille 5 enfants et plus	0,106%
<b>plancher</b>	1,72 €
<b>plafond (85%)</b>	14,28 €
<b>extérieurs</b>	16,80 €

N° 2025 – 107



	SEJOURS CLASSES TRANSPLANTEES	SEJOURS CLASSES TRANSPLANTEES SANS NUITEE	MINI-SEJOURS DU CENTRE DE LOISIRS ET DU SERVICE JEUNESSE
Composition familiale	Tarif par tranche de 10 €	Tarif par tranche de 10 €	Tarif par tranche de 10 €
famille 1 enfant	0,267%	0,133%	0,267%
famille 2 enfants	0,222%	0,111%	0,222%
famille 3 enfants	0,200%	0,100%	0,200%
famille 4 enfants	0,178%	0,089%	0,178%
famille 5 enfants et plus	0,155%	0,078%	0,155%
<b>plancher</b>	1,52 €	1,52 €	3,17 €
<b>plafond</b>	9,50 €	4,00 €	9,50 €
<b>extérieurs</b>	10,00 €	10,00 €	10,00 €

	SERVICE JEUNESSE	SERVICE JEUNESSE SORTIES	
Composition familiale	Taux par an		
famille 1 enfant	0,622%	Marcoussis	
famille 2 enfants	0,555%	SORTIE SANS REPAS	3,00 €
famille 3 enfants	0,500%	SORTIE AVEC REPAS	5,00 €
famille 4 enfants	0,433%		
famille 5 enfants et plus	0,378%		
<b>plancher</b>	19,14 €		
<b>plafond (85%)</b>	40,86 €		
<b>extérieurs</b>	48,08 €		

- (1) Toute inscription hors délai fera l'objet d'une pénalité de 2€ par présence concernée.
- (2) Les agents employés par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient de la gratuité pour les enfants dont ils ont la charge.
- (3) Un forfait « Indemnité de retard » correspondant à 4 fois le tarif journalier sera appliqué pour les enfants récupérés après l'heure de fermeture de la structure et ceci par tranche de trois retards.
- (4) Les agents employés par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient d'une réduction complémentaire de 10 %.



## ECOLE DES ARTS

### FRAIS DE DOSSIER A L'ECOLE DES ARTS : 10 € par personne et par an.

Les tarifs de l'école des arts sont appliqués d'octobre à juin inclus.

Les familles Marcoussiennes justifiant de 3 inscriptions et plus au sein de l'école des arts de septembre à juin inclus bénéficieront d'une gratuité sur l'activité pratique collective (enfant/adulte) sur le mois de juin.

Les agents employés par la commune et effectuant au moins un mi-temps pour une durée d'au moins 3 mois, bénéficient d'une réduction complémentaire de 10% sur les tarifications de l'école des arts (hors frais d'inscription et location de studio de répétition et d'enregistrement).

Les bénéficiaires d'un projet partenarial à vocation d'insertion implanté sur le territoire de Marcoussis bénéficient du tarif Marcoussis.

Les tarifs enfants de l'Ecole des Arts s'appliqueront pour les étudiants Marcoussisien de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif.

	CULTURE MUSICALE JARDIN MUSICAL EVEIL CORPOREL MULTI-ART	PRATIQUE COLLECTIVE ENFANT	PARCOURS MUSICAL ENFANT 1ER CYCLE * (5)
famille 1 enfant	0,39%	0,32%	1,17%
famille 2 enfants	0,33%	0,28%	1,05%
famille 3 enfants	0,29%	0,26%	0,94%
famille 4 enfants	0,26%	0,22%	0,86%
famille 5 enfants et plus	0,23%	0,20%	0,79%
<b>plancher</b>	3,77 €	3,12 €	11,31 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	22,80 €	18,27 €	91,55 €
<b>extérieurs</b>	26,84 €	21,50 €	107,72 €

\* pour la 1ère année le cursus musical enfant 1<sup>er</sup> cycle intègre la pratique instrumentale et la formation musicale, et l'ensemble vocal. Pour les 2èmes et 3èmes années, le cursus musical enfant 1<sup>er</sup> cycle intègre la pratique instrumentale et la formation musicale.

	PARCOURS MUSICAL ENFANT DEBUT 2E CYCLE (5)	2ème INSTRUMENT ENFANT 1ER CYCLE (5)	INSTRUMENT ENFANT FIN 2EME CYCLE
famille 1 enfant	1,15%	0,86%	1,28%
famille 2 enfants	1,04%	0,78%	1,17%
famille 3 enfants	0,93%	0,70%	1,06%
famille 4 enfants	0,86%	0,63%	0,98%
famille 5 enfants et plus	0,78%	0,58%	0,88%
<b>plancher</b>	11,20 €	8,29 €	12,39 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	102,68 €	68,97 €	110,90 €
<b>extérieurs</b>	120,79 €	81,17 €	130,47 €

(5) Un forfait « frais de désinscription en cours d'année » correspondant à 2 fois le tarif mensuel sera appliqué pour les enfants arrêtant l'activité en cours d'année.



	<b>INSTRUMENT ENFANT 3E CYCLE</b>	<b>LOCATION INSTRUMENT</b>
famille 1 enfant	1,40%	0,33%
famille 2 enfants	1,28%	0,31%
famille 3 enfants	1,17%	0,29%
famille 4 enfants	1,08%	0,26%
famille 5 enfants et plus	0,99%	0,23%
<b>plancher</b>	13,57 €	3,23 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	119,77 €	17,57 €
<b>extérieurs</b>	140,91 €	20,66 €

	<b>CLASSE A HORAIRES AMENAGES MUSICALE (CHAM) *</b>
<b>plancher</b>	GRATUIT
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	GRATUIT
<b>extérieurs</b>	125,00 €

\*le personnel communal dispose de la gratuité des CHAM pour les enfants dont ils ont la charge.

	<b>THEATRE ENFANT 1H30</b>	<b>THEATRE ENFANT 2H</b>
famille 1 enfant	0,56%	0,67%
famille 2 enfants	0,49%	0,58%
famille 3 enfants	0,46%	0,53%
famille 4 enfants	0,42%	0,49%
famille 5 enfants et plus	0,39%	0,44%
<b>plancher</b>	5,39 €	6,46 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	30,86 €	35,02 €
<b>extérieurs</b>	36,31 €	41,19 €

	<b>ARTS PLASTIQUES ENFANTN 1H30</b>	<b>ARTS PLASTIQUES ENFANT 2H</b>
famille 1 enfant	0,56%	0,67%
famille 2 enfants	0,49%	0,58%
famille 3 enfants	0,46%	0,53%
famille 4 enfants	0,42%	0,49%
famille 5 enfants et plus	0,39%	0,44%
<b>plancher</b>	5,39 €	6,46 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	30,86 €	35,02 €
<b>extérieurs</b>	36,31 €	41,19 €



	<b>DANSE ENFANT 1 COURS</b>	<b>DANSE ENFANT 2 COURS</b>	<b>DANSE ENFANT 3 COURS</b>
famille 1 enfant	0,50%	0,72%	0,87%
famille 2 enfants	0,44%	0,62%	0,74%
famille 3 enfants	0,41%	0,58%	0,69%
famille 4 enfants	0,38%	0,52%	0,62%
famille 5 enfants et plus	0,34%	0,48%	0,57%
<b>plancher</b>	4,85 €	7,00 €	8,40 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	28,34 €	37,96 €	46,77 €
<b>extérieurs</b>	33,35 €	44,65 €	55,02 €

	<b>MUSIQUE ADULTE 30MN ET HORS CURSUS</b>	<b>2ème CYCLE INSTRUMENTALE (6) ADULTE 40 MINUTES</b>	<b>2ème CYCLE INSTRUMENTALE (6) ADULTE 50 MINUTES</b>
sans enfant	1,39%	1,84%	2,31%
famille 1 enfant	1,24%	1,65%	2,07%
famille 2 enfants	1,12%	1,49%	1,87%
famille 3 enfants	0,95%	1,33%	1,65%
famille 4 enfants	0,73%	0,98%	1,21%
famille 5 enfants et plus	0,72%	0,97%	1,20%
<b>plancher</b>	8,98 €	11,92 €	14,93 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	106,22 €	141,63 €	177,04 €
<b>extérieurs</b>	124,96 €	166,62 €	208,27 €

(6) Adultes ayant réalisés un 1<sup>er</sup> cycle

	<b>CULTURE MUSICALE ADULTE</b>	<b>PRATIQUE COLLECTIVE ADULTE</b>
sans enfant	0,69%	0,47%
famille 1 enfant	0,56%	0,43%
famille 2 enfants	0,43%	0,40%
famille 3 enfants	0,31%	0,37%
famille 4 enfants	0,26%	0,31%
famille 5 enfants et plus	0,23%	0,27%
<b>plancher</b>	4,45 €	3,02 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	22,45 €	28,22 €
<b>extérieurs</b>	26,43 €	33,64 €



	<b>STUDIO ENREGISTREMENT HORAIRE</b>
Par groupe (jusqu'à 4 personnes)	15,00 €
Par groupe (à partir de 5 personnes)	20,00 €
Forfait mixage 3H	30,00 €
Forfait mixage 6H	55,00 €

	<b>STUDIO REPETITION MENSUEL</b>
Tarif horaire (minimum 2 h/semaine)	7,00 €

	<b>THEATRE ADULTE 1H30</b>	<b>THEATRE ADULTE 2H</b>
sans enfant	0,81%	1,10%
famille 1 enfant	0,73%	1,00%
famille 2 enfants	0,66%	0,89%
famille 3 enfants	0,58%	0,78%
famille 4 enfants	0,50%	0,68%
famille 5 enfants et plus	0,42%	0,57%
<b>plancher</b>	5,24 €	7,11 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	44,18 €	58,92 €
<b>extérieurs</b>	51,98 €	69,32 €

	<b>ARTS PLASTIQUES ADULTE 1H30</b>	<b>ARTS PLASTIQUES ADULTE 2H</b>
sans enfant	0,81%	1,10%
famille 1 enfant	0,73%	1,00%
famille 2 enfants	0,66%	0,89%
famille 3 enfants	0,58%	0,78%
famille 4 enfants	0,50%	0,68%
famille 5 enfants et plus	0,42%	0,57%
<b>plancher</b>	5,24 €	7,11 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	44,18 €	58,92 €
<b>extérieurs</b>	51,98 €	69,32 €



	DANSE ADULTE 1 COURS	DANSE ADULTE 2 COURS	DANSE ADULTE 3 COURS
sans enfant	0,74%	1,21%	1,32%
famille 1 enfant	0,69%	1,10%	1,21%
famille 2 enfants	0,60%	0,99%	1,10%
famille 3 enfants	0,53%	0,87%	0,99%
famille 4 enfants	0,47%	0,76%	0,87%
famille 5 enfants et plus	0,40%	0,64%	0,74%
<b>plancher</b>	4,81 €	7,83 €	8,54 €
<b>plafond (85% tarif extérieurs)</b>	39,56 €	71,58 €	81,29 €
<b>extérieurs</b>	46,54 €	84,20 €	95,63 €

## CINEMA MUNICIPAL

	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Billet	7 €	5 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Carte d'abonnement (6 places)	30 €	24 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 18 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Enfant – de 14 ans Cycle cinéma	3,50 €		Tarif réduit pour les moins de 14 ans et pour les centres de loisirs extérieurs à Marcoussis
Cinessonne	5 €		Tarif accordé aux adhérents de la carte de fidélité Cinessonne vendu dans le réseau de 17 salles Art et Essai en Essonne
	4 €		Tarif unitaire pour l'achat d'une carte cinessonne
Structures marcoussisiennes	2,80 €		Tarif accordé à l'Ecole et cinéma, Collège au cinéma, service jeunesse, centre de loisirs, caisse des écoles, les Potagers, les apprentis d'Auteuil, et le CCAS.
« Fête du cinéma » et « Printemps du Cinéma »	4 €		Tarif unique
Location des lunettes 3D	2 €		Toutes lunettes 3D cassées ou endommagées fera l'objet d'un remboursement à la charge du locataire à hauteur de 36 €
Festival Télérama Enfants	3.50 €	3 €	

\* un justificatif sera demandé à chaque passage.



## ATMOSPHERE – ESPACE CULTUREL JEAN MONTARU

<i>Festival ELFONDUROCK</i>	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Tarif par soir	20,00 €	12,00 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 25 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
Pass 2 jours	30,00 €	15,00 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 25 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
Pass 3 jours	40,00 €	20,00 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 25 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

\* un justificatif sera demandé à chaque passage.

<i>Spectacles (hors festival Eflondurock)</i>	Plein Tarif	Tarif réduit*	Observations
Tarif par spectacle	15,00 €	8,00 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 25 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, parent accompagnateur d'un enfant pour un spectacle dédié aux jeunes publics, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Le tarif réduit devient le tarif unique pour les concerts labellisés « performance ».
Tarif de groupe	10,00 €		A partir de 10 personnes.
Tarif spectacle jeune public	8,00 €	4,00 €	tarif réduit accordé aux étudiants, chômeurs, - de 25 ans, + de 65 ans, familles nombreuses, titulaires du RSA, parent accompagnateur d'un enfant pour un spectacle dédié aux jeunes publics, titulaire d'une carte de service civique et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
Carte "Pass saison"	10,00 €		Cette carte nominative donne droit au tarif réduit sur l'ensemble des spectacles de la saison. Elle sera demandée à chaque passage.

\* un justificatif sera demandé à chaque passage.

Les spectacles seront gratuits pour le centre de loisirs, le service jeunesse, la bailloterie, les groupes scolaires publics de Marcoussis et le collège sur les séances spéciales.



## MEDIATHEQUE

	Tarifs d'inscription
Achat d'une carte rechargeable de photocopies	1,00 €
Rachat d'une carte d'abonné après perte	3,00 €

	Perte ou détérioration		Perte ou détérioration
Livre adulte	25,00 €	Livre lu	30,00 €
Livre enfant	20,00 €	CD audio	25,00 €
BD adulte/enfant	20,00 €	Jeux société de plateau "GRAND"	50,00 €
Partition	25,00 €	Jeux "PETIT"	30,00 €
DVD	50,00 €	Jeux vidéo	80,00 €
Revue	10,00 €	LUNII	80,00 €

## SPORT

**ATELIER PHYSIQUES SENIORS** – tarif forfaitaire annuel de 80 € pour les Marcoussisiens / 90 € pour les extérieurs

**ATELIER SPORT PERSONNEL COMMUNAL** – tarif forfaitaire annuel de 80 € payable à l'inscription  
Les tarifs de l'atelier sport pour le personnel communal sont appliqués d'octobre à juin inclus.

**ATELIER SOPHROLOGIE PERSONNEL COMMUNAL** – tarif forfaitaire annuel de 120 € payable à l'inscription. Les tarifs de l'atelier sophrologie pour le personnel communal sont appliqués d'octobre à juin inclus.

**BADGE D'ACCES** pour les associations sportives de Marcoussis en cas de perte : prix de 10 €.

## FETES ET MANIFESTATIONS

Tarif Journalier	Non Alimentaire	Alimentaire ou buvette	Alimentaire + buvette
Marcoussisiens	30,00 €	35,00 €	40,00 €
Extérieurs	40,00 €	50,00 €	50,00 €
Associations	- €	- €	- €

\*Si les produits alimentaires sont vendus sans consommation sur place, le tarif sera de 25€ par jour.



Catégorie	Tarifs	
1	300,00 €	Catégorie 1 : attractions non destinées aux enfants (grand huit, scooter, autodrome, chenille, avions, karting, tout grand manège...)
2	180,00 €	Catégorie 2 : attractions destinées aux enfants (manège enfantin, mini scooter, autodrome enfantin...)
3	100,00 €	Catégorie 3 : tir, confiserie, loterie et similaire, jeu d'adresse, kermesse, petite boutique, remorque de jeux ou similaires...

## SOCIAL

### RESTAURANT MUNICIPAL

Composition familiale	Tarif par repas	Tarif par collation
1 adulte	0,27%	0,08%
2 adultes (couple)	0,19%	0,03%
Plancher	2,77 €	0,49 €
Plafond	6,70 €	1,32 €

Le repas porté à domicile sera facturé 1 € de plus.

## ADMINISTRATION

### PRET DE MATERIEL

Tout matériel rendu cassé ou endommagé fera l'objet d'un remboursement à la charge du bénéficiaire du prêt au prix de réparation ou de remplacement du matériel concerné.

### RESTAURATION PERSONNEL ET ENSEIGNANT DU 1<sup>ER</sup> DEGRE

Revenu mensuel moyen	Tarif par repas
moins de 1 836	2,68 €
1 836 - 2 203	3,24 €
2 204 - 2 643	3,83 €
2 644 - 3 172	4,34 €
3 173 - 3 806	4,90 €
+ de 3 807	5,43 €



## LOCATION DES SALLES

	Orangerie	Château
<b>Marcoussisiens</b>		
Journée	500 €	550 €
Samedi et dimanche	795 €	900 €
3 jours de location consécutive	1 025 €	1 150 €
<b>Personnel et retraités communaux - Elus - Associations</b>		
Journée	90 €	100 €

Le tarif aux Marcoussisiens prend en compte la location et le ménage de la salle.

Le tarif au personnel et retraités communal, aux élus et aux associations prend en compte la location et le forfait ménage.

Le tarif préférentiel accordé au personnel et retraités communal, ainsi qu'aux élus n'est applicable qu'une seule fois par année civile, pour toute demande supplémentaire le tarif Marcoussisiens sera appliqué.

Toute location implique une caution de 500 € qui sera rendue après vérification des locaux sauf si des détériorations ont été constatées. Les cas de retenue de caution sont les suivants :

Heures de ménage supplémentaire	50 € / l'heure
Perte des clés ou bip	50 € / l'unité
Détérioration	suivant devis

Les salles peuvent faire l'objet de mise à disposition à titre gracieux dans la limite d'une journée pour les cas suivants :

- Le mariage ou PACS d'un agent communal (limité à un mariage ou PACS sur une période de 3 ans),
- Les 50 ans de mariage d'un agent communal ou agent communal retraité,
- Les 50 ans et 60 ans de mariage des Marcoussisiens,
- Les 100 ans des Marcoussisiens,
- Les expositions,
- Les bourses aux jouets et vêtements,
- Les formations,
- Les assemblées générales des associations de Marcoussis (dans la limite de 1 par an).

## CONCESSION CIMETIERE

Concession	Durée = 15 ans	Durée = 30 ans
Caveau	145 €	300 €
Cavurne	125 €	270 €
Colombarium (pour 2 urnes)	290 €	565 €
Caveau – reprise de concession avec travaux	-	1 300 €



**CAMION AMBULANT**

Présence maximum : 4h par jour	Par jour	Par mois
Alimentaire	20 €	160 €
Non alimentaire	45 €	500 €

**MARCHE COMMUNAL**

La tarification du marché communal concerne les marchés communaux du jeudi et dimanche matin.

Format	abonné	volant
2 mètres linéaires d'emplacement	4,00 €	5,00 €
2 mètres linéaires pour l'énergie	0,35 €	0,35 €

**INSERTIONS PUBLICITAIRES**

Format	Par parution
1/16 de page	125 €
1/8 de page	230 €
¼ de page	380 €
½ de page	760 €

Les fournisseurs qui contractent une année de parution et le journal de la Fête du village, bénéficient d'une remise de 5% sur la tarification liée à la Fête du village.

**ANIMAUX ERRANTS**

Les propriétaires d'animaux récupérés sur le domaine public devront s'acquitter d'un forfait lié aux frais administratifs à hauteur de 25€ par capture et ceci dès la deuxième capture de l'animal.

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

	Tarif journalier
Travaux sans modification du domaine public	1,50/m <sup>2</sup>
Travaux avec modification du domaine public	2,50/m <sup>2</sup>

Les travaux n'ayant pas fait l'objet de déclaration seront majorés de 50 %.

**FRAIS DE REJET**

De façon générale, si les prestations facturées font l'objet d'un prélèvement automatique, il sera refacturé au tiers concerné un montant forfaitaire de 1 € pour tout prélèvement ou chèque rejeté.



## ARTICLE 2

Les recettes correspondantes seront imputées sur divers chapitres : 70, 73, 74.

## ARTICLE 3

Le revenu de référence servant de base au calcul des tarifs se compose des éléments suivants :

- Revenus avant l'abattement,
- Pour les régimes « micro » revenus net imposable
- Allocation chômage,
- Pensions versées et reçues,
- Revenus fonciers positifs et revenus des capitaux mobiliers,
- CAF :
  - RSA
  - Prime d'activité
  - PAJE : allocation de base + prestation partagée d'éducation de l'enfant + complément du libre choix du mode de garde
  - Allocations handicap (AAH et AEEH)

## ARTICLE 4

La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Palaiseau et à Monsieur le comptable public.

## ARTICLE 5

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Marcoussis, le 20 mai 2025

Pour Le Maire empêché,  
L'adjoint délégué  
**Jérôme CAUËT**

